Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212203608-20251217-DB_2025_130-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le **dix-sept décembre** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Christine MÉTOIS-LE BRAS, Maire.

Membres Présents :
Mme METOIS-LE BRAS Christine, M. RAULT Alain, Mme LE GALL Isabelle, M. RAOULT Roland, Mme LE MEUR Sandra, M. BAPTISTA-SOARES Philippe, Mme BACCELLI Michèle, M. THOMAS Jean-Yves, Mme FEUNTEUN Cristina, M. ALLAND Patrick, Mme RIVET Vanessa, Mme INIZAN Solenn, M. NAVINER André, Mme LE THERIZIEN Hélène, M. PIEDERRIERE Dorian, M. HERVÉ Pascal, Mme MARC Claudine, M. KIDDEM Omar, Mme HERVE Isabelle, Mme LEMAITRE Julie, M. RENAULT Gaétan.

Membres absents excusés ayant donné procuration :

Mme HERNOT Martine	a donné procuration à	Mme BACCELLI Michèle **(jusqu'à son arrivée à 19h00 - question n°2025-131)**
M. CORMAND Yvon	a donné procuration à	M. ALLAND Patrick
Mme MACRE Amélie	a donné procuration à	Mme LE THERIZIEN Hélène

Secrétaire de séance : Mme FEUNTEUN Cristina

Assistaient également : Mme RAPENDY Laurence (DGS) et M. TOUBOULIC Thomas (DGAS)

DÉLIBÉRATION N° 2025-130

Rapporteur : Cristina FEUNTEUN, Adjointe au Maire

OBJET : FINANCES – AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2026

Madame Cristina FEUNTEUN, Maire-adjointe, informe le Conseil Municipal que l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule : « *Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. (…) Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption.* »

Vu l'avis de la commission finances, administration générale réunie le mardi 9 décembre 2025 ;

Considérant la nécessité de ne pas retarder le paiement des dépenses d'investissement aux tiers avant le vote du budget 2026 ;

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212203608-20251217-DB_2025_130-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE Madame Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits inscrits, par chapitre, dans le tableau ci-dessous :**

Exercice		**2026**
Chapitre	Nature	Montant
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	2031 - FRAIS D'ETUDES	45 292,50
	2051 - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	8 187,50
Total : 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		53 480,00
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
	2041511 - BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	27 650,00
	2041581 - BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	11 505,00
	2041582 - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	52 755,00
	20422 - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	29 500,00
Total : 204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		121 410,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
	2111 - TERRAINS NUS	58 410,75
	21828 - AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	44 500,00
	21831 - MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	1 900,00
	21838 - AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	13 725,00
	21841 - MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIERS SCOLAIRES	132,50
	21848 - AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	5 770,50
	2185 - MATERIEL DE TELEPHONIE	500,00
	2188 - AUTRES	81 643,00
Total : 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		206 581,75
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		
	2312 - AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	24 250,00
	2313 - CONSTRUCTIONS	129 320,00
	2314 - CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI	2 500,00
	2315 - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	300 862,50
Total : 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		456 932,50

A Trégueux, le 19 décembre 2025

La secrétaire de séance,

Mme FEUNTEUN Cristina

Le Maire,

Mme MÉTOIS-LE BRAS Christine